



LE PROJET PORTE STE-MARIE

Situé au cœur de l'ancien "Faubourg à Mélasse", le projet de 1000 logements contribuera à réanimer et revitaliser le secteur de la Ville si bien décrit dans le relevé contextuel du 25 janvier 2003.

Les principes de relations formelles et fonctionnelles représentés sur le plan d'implantation sont les suivants:







1. Axe NORD - SUD existant :
 - Doubles axes forts du pont Jacques Cartier et de la rue De Lorimier.

2. A partir de cet axe majeur, nous avons prolongé des axes existants afin de rétablir la continuité et le renforcement du tissu urbain interrompu par cette double barrière, et ce, soit par des formes, soit par des percés, soit par un aménagement paysager.
 - Rue Ste-Catherine
 - prolongement du caractère commercial;
 - Rues Fairdeau et Tansley;
 - prolongement piétonnier par deux accès au mail et aux cours intérieures;
 - renforcement par des percées visuelles entre les bâtiments;
 - prolongement partiel véhiculaire.
 - Boul. René-Lévesque :
 - renforcement par une allée d'arbres;
 - entrée édifice S.A.Q.;
 - entrées tours;
 - aménagement paysager.

3. Axe NORD - SUD :
 - Rue projetée :
 - colonne vertébrale permet l'accès piétonnier vers les espaces verts du boul. René Lévesque incluant le parc Bellerive.
 - percée visuelle sur le pont Jacques Cartier.
 - recul important de 9 mètres qui permet un prolongement futur du parc linéaire.

4. S.A.Q., esplanade et prison :
 - La transparence de l'atrium est comme un geste de reconnaissance envers le bâtiment des patriotes ainsi qu'un élément de dialogue entre les bâtiments appartenant au même propriétaire;
 - L'esplanade, espace ouvert, répond à l'espace ouvert au sud du boul. René-Lévesque.

LEGENDE:

-  Axes Nord-Sud existants
-  Continuation de la trame existante
-  Mail commercial
-  Espaces verts publics
-  Espaces verts semi-privés
-  Entrées dans bâtiments